

De La Crise De Confiance Vers Une Reconfiguration De L'arene Politique Beninoise

Dr. Pierrette Affia HOUNDONUGBO

Haute Ecole de Commerce et de Management (HECM), BENIN

hounaffia@yahoo.fr

Abstract—The desire to reconfigure the party system when President Patrice TALON came to power in 2016 led to a crisis of confidence between political players on the one hand, and between social players and politicians on the other. This could explain the current configuration of the political landscape driven by actors of a new type. This research aims to identify the probable causes of the stammering of Benin's party system.

Based on observations and empirical data collected from social actors in the commune of Abomey-Calavi, this analysis argues that social actors believe less and less in politicians..

Keywords— crisis of confidence, political arena, Abomey-Calavi, Benin's party system, politicians

I. INTRODUCTION

Tout observateur attentif du processus démocratique béninois a dû remarquer que les élections présidentielles de mars 2016 ont bénéficié d'un cachet spécial. En effet, contrairement aux traditionnels déterminants d'un vote pendant les élections comme l'argent, le phénomène « fils du terroir », les dons en nature, c'est un sursaut patriotique teinté d'une volonté inébranlable de changer de régime coûte que coûte doublé du refus d'un « néocolonialisme » supposé ou réel qui a animé la quasi majorité des acteurs sociaux interrogés. Dans une société de méfiance confrontée à de nouvelles peurs, quel est le devenir du modèle social béninois ? Quel est l'équilibre nécessaire à la cohésion sociale dans une démocratie ? Telles sont les préoccupations qui motivent la production de la présente réflexion intitulée « De la crise de confiance vers une reconfiguration de l'arène politique béninoise ». Une réponse provisoire à ces différentes interrogations serait que la crise de confiance entre les acteurs politiques et les acteurs sociaux est la base de l'échec du système partisan.

La réflexion a pour objectif d'identifier les causes probables de l'échec du système partisan

Elle s'articule autour de trois axes principaux : matériaux et méthode, résultats, analyse et discussion.

II. MATERIAUX ET METHODE DE LA RECHERCHE

De nature qualitative, la production des données s'est basée sur un échantillon de soixante et cinq acteurs

sociaux (65), composé d'étudiants de la Faculté des Arts et Sciences Humaines et Sociales de l'Université d'Abomey-Calavi (ex-Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines), d'enseignants du supérieur et du secondaire, de ménagères et d'artisans. Les données de terrain ont été recueillies dans la commune d'Abomey-Calavi. Cet échantillon est identifié à partir de la technique d'échantillonnage aléatoire et constitué dans une certaine mesure par la technique de boule de neige. Les données ont été collectées à l'aide de deux outils à savoir un guide d'entretien et un questionnaire. Les données empiriques dépouillées et traitées ont été analysées suivant une approche descriptive et une analyse du contenu.

2.1 Considérations théoriques et analyse des résultats

2.1.1 Essai de clarification des concepts clés

La pluralité des acceptions possibles du terme « politique » rend difficile toute tentative de définition. Il est peut-être plus intéressant de souligner ce qui est commun à toutes ces acceptions : la fonction de conservation des communautés humaines. En effet, la politique, c'est l'art de gouverner la cité, de diriger l'État. Les décisions prises dans ce cadre supposent des choix de société et se distinguent alors des décisions techniques qui ne reposent que sur des données indépendantes des positions partisans. C'est aussi l'énoncé formel de principes et de règles que doivent respecter les membres d'une organisation. Quant au politique, c'est l'ensemble du domaine des institutions où s'exerce un certain type d'autorité que Weber définit par le « monopole de la violence légitime » et que l'on distingue alors d'autres aspects de la réalité sociale, comme la sphère des activités économiques. Ainsi, les politiques sont des programmes d'action que se donnent les gouvernants dans des domaines particuliers : les politiques de la défense, de l'éducation, de la santé...

Pour la plupart des acteurs sociaux interrogés, elle a, aujourd'hui perdu cette définition originelle et est devenue, selon eux, la science qui permet de « gruger le peuple sans se cacher ». En d'autres termes, elle est pour ces derniers la plus simple manière de « se remplir les poches de façon officielle ». En fait, pour une bonne majorité des répondants (80%), la politique se perd et n'est plus la pratique qui permet de diriger un pays mais elle est devenue la pratique qui consiste à induire le peuple dans une logique servant les intérêts des hommes politiques.

Par ailleurs, la notion d'arène est d'usage relativement courant en anthropologie politique, particulièrement dans la « tradition » anthropologique dite « orientée vers les acteurs ». Elle recoupe cependant des usages variables suivant les auteurs, de la simple métaphore à la métaphore contrôlée ; autrement dit au concept. Nassirou Bako-Arifari s'intéresse à la manière dont les stratégies individuelles de conquête et de conservation des positions de pouvoir s'appuient sur le terroir d'origine. L'arène politique est ici nationale et constitue le « lieu » d'affrontement des grandes régions béninoises (Bako-Arifari, 1995). Steven Lukes appelle l'arène *the where of power*, à savoir le « lieu » public où l'État proclame sa légitimité et son hégémonie sur l'action sociale (Lukes, 1974). Parmi les nombreuses significations que F. G. Bailey attribue au mot d'arène, il faut relever celle où elle forme une structure politique des droits et des devoirs afférents aux rôles qui s'y tiennent. S'inspirant du modèle cybernétique, cette structure est perçue dans une relation d'ajustement avec un environnement. Sa finalité est d'assurer son fonctionnement et sa reproduction en se servant des ressources contenues dans ce « milieu » (moyens et contraintes utilisés pour les comportements politiques). L'arène n'est donc pas un modèle d'interaction mais un type d'organisation sociale ; en outre élémentaire puisqu'elle peut former un « *champ politique* »³ si on a affaire à plus de deux structures concurrentes sans règles de jeu reconnues (Bailey, 1971).

Jean-Pierre Olivier De Sardan définit ainsi la notion d'arène comme le lieu « *où des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mûs par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles* » (Olivier De Sardan, 1993 : 13). Dans la même lignée, Thomas Bierschenk présente l'arène comme un « *dynamic concept of interaction between strategic groups* » (Bierschenk, 1988 : 146). Il lui permet d'analyser les projets de développement et les compétitions pour l'accès aux ressources économiques, politiques, symboliques fournies par ce projet. Ainsi l'auteur parle-t-il d'un champ hétérogène d'action où s'affrontent des rationalités et des intérêts différents. Jean-Pierre Chauveau définit l'arène comme une arène de confrontation autour d'un enjeu, regroupant des acteurs différents et disposant d'un ensemble de règles et de stratagèmes partagés. Elle peut recouper une arène domestique, se référant donc à une unité sociale, ou bien une arène villageoise, se référant donc à une unité physique administrativement définie (Chauveau, 1994).

Norman Long développe l'idée d'arène à partir du concept central d'« interface » qu'il définit comme le : « *critical point of intersection or linkage between different social systems, fields or levels of social order where structural discontinuities, based upon differences of normative value and social interest, are most likely to be found* » (Long, 1989a, p. 1-2). L'arène est donc un lieu de compétitions politiques (affrontement, duel ou subversion) qui peut se transformer en un champ de bataille si la compétition devient un combat (Bailey, 1971 : 44-45). Elle contient

en outre un arbitre chargé de préserver « *la structure des règles qui réglemente la compétition politique* » [Bailey, 1971 : 152]. Il ajoute que « *lorsqu'il faudra se référer à l'interaction de la compétition (...) on utilisera le terme d'arène* » (Bailey, 1971 : 103).

En somme, l'essence du politique se trouve dans la fonction qu'il remplit au sein de la cité et qui consiste à éviter que celle-ci ne disparaisse du fait des tensions et des conflits qui s'y manifestent en permanence. Le politique a donc une fonction de régulation des conflits. L'arène fait référence, quant à elle, aux acteurs présents ayant un rôle actif et aux interactions entre deux équipes qui soutiennent leur leader et sapent l'équipe adverse, renvoyant assez irrésistiblement aux images de campagnes électorales qui nourrissent effectivement en exemples le cadre de pensée de F. G. Bailey.

Partant de toutes ces approches définitionnelles, on peut alors se demander le rôle d'un parti politique.

2.1.2 Le rôle d'un parti politique

Depuis l'accession à l'indépendance du Bénin le 1^{er} août 1960, les partis politiques ont essentiellement pour rôle de participer à l'animation de la vie politique. Mais de manière plus précise, les partis politiques remplissent deux fonctions. D'abord, ils sont les intermédiaires entre le peuple et le gouvernement en ce sens que, le parti élabore un programme présentant des propositions qui seront reprises dans le projet de société s'il remportait les élections. Ensuite, ils ont une fonction de direction : ils ont pour objectif la conquête et l'exercice du pouvoir afin de mettre en œuvre la politique annoncée. En outre, face à une contextualisation de la préoccupation qui est de savoir le rôle d'un parti politique au Bénin, la plupart de nos répondants ont sans hésitation affirmé qu'en réalité, il n'existe pas de parti politique au Bénin mais plutôt des « des clubs électoraux » et ils poursuivent en ces termes :

« Un parti politique en fait est un regroupement d'hommes et de femmes autour d'un objectif précis pour défendre et faire asseoir les bases du développement d'un pays sur tous les plans. Si un parti arrive à faire passer son candidat au poste de chef de l'Etat, il doit amener le pays vers un développement certain et concret à tous les niveaux » (Déclaration d'un répondant).

Cette boutade relance la question sur le rôle de la politique. En effet, la politique permet de suivre de près, de très près l'évolution des civilisations, pour mettre à leur disposition les moyens nécessaires (application des lois) en vue de leur émancipation et

ce, de façon continue jusqu'à celle du pays tout entier. Elle se révèle donc comme un outil fondamental qui s'assure l'équité, la justice, l'éclosion de tous les organes constitutifs du pays. C'est en quelque sorte, le moteur qui fait fonctionner tout ce qui a trait au bien-être de la communauté, de la société, du pays, du continent et du monde.

La démocratie suppose pluralité et multiplicité d'opinions divergentes pour que certains jouent le rôle d'opposants qui, en réalité, n'existent que pour aider le gouvernement en place à bien faire tout en contrôlant son action. Or, au Bénin, il n'y a jamais eu d'opposition formelle déclarée. En effet, le paysage politique béninois est caractérisé par des transhumances, des retournements de vestes et ou des alliances contre nature qui donneraient le tournis et une apoplexie à n'importe quel observateur aussi attentif et sérieux qu'il soit. D'ailleurs, un décryptage de la vie politique béninoise selon un temps générationnel de vingt à vingt-cinq années, c'est-à-dire de 1960 à 1990 confirme ce postulat.

2.1.3 Etat des lieux du champ politique béninois de 1990 à 2016

Au Bénin, le président est à la fois chef de l'Etat et chef du gouvernement. Proclamée république le 04 septembre 1958, le Bénin a accédé à la souveraineté internationale le 1^{er} août 1960 sous le nom Dahomey. Son processus démocratique fut entamé en février 1990 suite à la conférence nationale des forces vives de la nation. Depuis lors, plusieurs élections présidentielles, législatives et communales ont sanctionné la dévolution du pouvoir politique. Le temps du renouveau démocratique consacré par les forces vives de la nation, était toujours en cours. Du 19 au 28 février 1990, la conférence nationale réunit plus d'un millier de délégués des différentes composantes du pays à l'hôtel PLM Alédjo, sous la présidence de Feu Monseigneur Isidore de Souza. A cet effet, deux principales décisions en sont issues. La première instaura le libéralisme économique et politique, la démocratie et l'Etat de droit. La deuxième nomma un premier ministre pour seconder le Général Mathieu Kérékou, maintenu à la présidence mais vidé de l'essentiel de ses prérogatives. Trois mois plus tard, Nicéphore Soglo sortit vainqueur des élections présidentielles.

En 1996, il dut céder son fauteuil présidentiel à son ancien challenger, le Général Mathieu Kérékou. Cinq années plus tard, ce dernier fut plébiscité par le peuple béninois qui lui accorda à nouveau sa confiance. En l'absence de Mathieu Kérékou et de Nicéphore Soglo en 2006, le jeu politique devient plus ouvert. Ainsi, le premier tour des élections s'est tenu le 05 mars 2006 où on comptait 26 candidats. Contre toute attente, c'est le Docteur Boni Yayi qui a ravi la vedette à ces derniers.

En mars 2011, Boni Yayi a remporté les présidentielles dès le premier tour sur fond de polémique. En mars 2016, un changement a été opéré et les électeurs ont également opté en Mars 2016 pour une rupture désignée sous le vocable de

« nouveau départ ». Dès lors, en dépit de l'usage proactif des slogans de changement, de rupture ou de nouveau départ, les élections présidentielles remportées par Boni Yayi en 2006 s'apparentent aisément à celles de Patrice Talon en 2016.

Le paysage politique fut pris d'assaut par un type nouveau d'acteurs : les hommes d'affaires communément désignés sous le vocable plus conciliant et élégant d'*opérateurs économiques*. Doit-on parler de recul de la démocratie ou de génie béninois ? Toujours est-il que cette reconfiguration du paysage politique amène à des questionnements : que se passe-t-il ou plus précisément que s'est-il passé pour que le peuple béninois en arrive à se détourner des acteurs politiques traditionnels pour essayer l'aventure des hommes d'un type nouveau ?

III. DISCUSSION

Selon les acteurs sociaux approchés, les causes socio- anthropologiques d'une telle situation sont plurielles et diversifiées. Parmi elles, on peut retenir les alliances contre nature à la veille des élections, le manque de conviction des partis politiques, la corruption généralisée, les transhumances et les retournements de veste des hommes politiques, l'impunité, la volonté d'en finir avec un régime sortant ébloussé par beaucoup de scandale de mal gouvernance, l'imposition d'un dauphin assimilé à une recolonisation, ...

En effet, beaucoup d'analystes (journalistes, chroniqueurs, ...) de la vie politique africaine en général et de la vie politique béninoise en particulier, ont parié que le Bénin sombrerait dans une implosion sociale s'assimilant à la crise ivoirienne ou au scénario catastrophique *Wahala*¹ révélé par les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (ENPLT). Le génie béninois a su trancher au lieu de sombrer dans des crises sociales, des fissures sociales, des déchirures fratricides, ethniques, etc. Il a su tirer son épingle du jeu et retourner paisiblement et sereinement la situation en se tournant vers d'autres expériences de gestion du pouvoir. Ce fut un saut dans l'inconnu, un choix difficile et patriotique mais nécessaire et salutaire. Face à des enjeux d'une telle envergure, le peuple béninois a fait un choix. Un choix qui révèle l'échec des partis politiques et leur rôle, un choix révélateur d'une crise de confiance larvée. Mais qu'est-ce que la confiance et que revêt ce terme en Sociologie-Anthropologie ?

3.1 Définition et formes de la confiance

¹ Wahala : déchéance progressive de l'Etat, défaillance croissante par rapport à ses responsabilités, mauvaise gouvernance, culture d'inertie persistante, crise économique et financière aggravée, Dégradation persistante des conditions de vie de la population. Le Bénin devient ingouvernable ; il y a risque de guerre civile ; alors, l'armée sort des casernes, prend le pouvoir et se donne pour mission d'établir un nouvel ordre.

Si la sociologie a reconnu, au moins de manière implicite, l'importance sociale de la confiance, celle-ci est restée un concept très vague, qui prête à confusion tant dans sa signification que sa fonction sociale. Les sciences sociales se sont trop souvent contentées de souligner les bénéfices tirés de la confiance sans chercher à en donner une définition rigoureuse. Définir la confiance exige dans un premier temps de déterminer son objet. On a d'abord foi en des personnes ; mais on peut ainsi accorder son crédit à des choses ou des institutions.

Un examen plus minutieux montre ainsi que l'objet de la confiance peut-être un système social général, une institution, un système technique ou expert, une organisation, un produit, un professionnel, un Dieu, une personne ou soi-même. En conséquence, une analyse sociologique rigoureuse de la confiance devrait se faire à plusieurs niveaux. Une microanalyse cherchera à déterminer le statut de la confiance dans les processus interactionnels. Par exemple, dans les relations intimes ou dans la communication par internet.

Une méso analyse portera sur le rôle de la confiance dans les organisations. Elle pourra par exemple être étudiée dans le monde du travail et de l'entreprise ou dans des « groupes de confiance » comme la mafia. La macroanalyse s'intéressera quant à elle à la confiance dans les institutions ou les systèmes et à son rôle dans les processus de transformation sociétale.

La confiance présuppose un manque de savoir, une insuffisance de l'information. Elle constitue un équivalent fonctionnel du savoir au sujet des intentions d'acteurs souvent pas ou mal connus dans une société moderne largement anonyme. C'est donc avec raison que Anthony Giddens souligne que « la première situation exigeant un besoin de confiance n'est pas l'absence de pouvoir, mais l'insuffisance d'information ». Georg Simmel notait déjà que la confiance se situe entre le savoir complet et l'absence de savoir et que « celui qui sait tout n'a pas besoin de faire confiance, celui qui ne sait rien ne peut raisonnablement même pas faire confiance ».

Dans son analyse des interactions professionnelles qu'il illustre par la relation médecin/patient, Talcott Parsons montre que la confiance sert à combler le « *competence gap* » entre l'expert et le profane. Il n'y a donc confiance que parce qu'il est impossible de maîtriser toute la complexité d'une situation. En raison même de l'insuffisance des informations, la réduction de la complexité qu'opère la confiance s'apparente dès lors plus à une induction qu'à une déduction. Georg Simmel en déduit que la confiance repose sur un « savoir inductif atténué » ; à preuve, « si l'agriculteur ne croyait pas que son champ va porter des fruits cette année comme les années précédentes, il ne sèmerait pas ; si le commerçant ne croyait pas que le public va désirer acheter ses marchandises, il ne se les procurerait pas ».

Requérant une extrapolation réalisée à partir des informations disponibles, la confiance ne peut donc jamais être pleinement fondée. Elle se forme

progressivement lorsque l'autre tient parole ou ne ment pas. Mais elle exige un saut dans l'incertitude et comporte de ce fait toujours un risque. Selon Niklas Luhmann, c'est dans la confiance personnelle que le risque est le plus manifeste. Il distingue la familiarité avec certaines choses, êtres humains ou situations, la confiance personnelle et la confiance dans des systèmes fonctionnels (en particulier, l'économie, la science ou la politique) et leurs médias respectifs de communication que sont l'argent, la vérité et le pouvoir. La différence entre ces trois attitudes dépend de la question de savoir si on a conscience de la possibilité de la déception et si on perçoit cette déception comme un risque, c'est-à-dire comme la conséquence de sa propre décision. Être familier d'une personne ou d'une situation n'est pas l'objet d'un choix par une subjectivité : la situation familière est donnée.

Dans la confiance systémique, l'attente est bien accompagnée d'anticipation future d'un danger de déception mais qui ne peut être évité par sa propre décision. On sait par exemple que l'économie connaîtra des crises périodiques, que ses biens pourront perdre de leur valeur ; les éventuels dommages de telles crises ne sont pas pour autant considérés comme les conséquences de sa propre décision et on n'envisage pas sérieusement de se soustraire à l'économie monétaire. C'est uniquement dans la confiance personnelle que la déception est envisagée comme une conséquence de sa propre décision, c'est-à-dire comme un risque. C'est pour cette raison qu'elle peut faire l'objet d'un regret. La théorie du choix rationnel a elle aussi situé le risque est au cœur de la relation de confiance. James Coleman voit ainsi dans la confiance une stratégie de maximisation de l'utilité dans une situation de risque. Les situations de confiance comportent en effet une asymétrie du fait qu'il existe un décalage temporel entre le moment où on accorde sa confiance et celui où l'action de l'autre agent confirmera ou non son bien-fondé. C'est précisément dans cette non-simultanéité que se situe le risque lié à la confiance.

En outre, la confiance ne concerne que les attentes qui ont des répercussions sur ma propre décision. C'est ce qui distingue la confiance du simple espoir. Dans la confiance, l'attente à l'égard des libres sélections d'autrui conditionne mon propre agir. Il n'y a de confiance que lorsque, pour déterminer mon propre agir, je dois savoir quelles actions je peux attendre d'autrui. Je m'associe à telle personne dans la création d'une entreprise uniquement parce que j'estime qu'elle dispose de compétences dont je manque. Cela diffère de l'espérance que cette entreprise prospérera. Niklas Luhmann peut ainsi affirmer que « la confiance réfléchit la contingence, l'espoir l'élimine ». La confiance peut enfin comporter plusieurs degrés de réflexions selon le risque et l'incertitude qui doivent être absorbés. Elle s'exerce le plus souvent sans réflexion, de manière routinière dans l'assurance que nos attentes seront satisfaites. Cependant, lorsque l'incertitude se fait plus grande et que nous sommes confrontés à une situation

nouvelle, la confiance peut être accordée de manière plus consciente, après un calcul probabiliste des risques. L'ensemble de ces remarques nous permet de définir la confiance comme la croyance plus ou moins réfléchie que, dans une situation de risque, les attentes à l'égard d'actions de personnes ou de systèmes qui conditionnent ma propre décision ne seront pas déçues.

3.2 La confiance comme fondement de l'ordre social

La confiance constitue un socle de l'existence tant individuelle que sociale. Au plan psychologique, une confiance de base, ce que les Allemands désignent par le terme de *Urvertrauen*, est nécessaire à la stabilité psychique et au développement de la personnalité. Les psychologues ont montré que cette confiance première se forge dès la prime enfance dans la relation avec les parents.

La confiance procure un sentiment de sécurité ontologique qui permet de ne pas vivre en permanence dans l'angoisse ou la peur ; c'est ce qui fait dire à Niklas Luhmann que si l'être humain « ne faisait pas confiance de manière courante, il n'arriverait même pas à quitter son lit le matin. Une angoisse indéterminée, une répulsion paralysante l'assailiraient... Tout serait alors possible. Nul ne peut supporter une telle confrontation immédiate avec la plus extrême complexité du monde ». La confiance tisse tout autant la trame de la société. Georg Simmel voyait déjà en elle « l'une des forces de synthèse les plus importantes au sein de la société ». Sans confiance des individus les uns envers les autres ou envers les institutions, la société s'effondrerait ou ne se maintiendrait que dans la peur.

Simmel, qui inscrivait sa réflexion sur la confiance dans le cadre d'une explication de la forme « argent » et de la logique du crédit, estimait avec que « sans la confiance des hommes les uns envers les autres, la société tout entière se disloquerait – rares, en effet, les relations uniquement fondées sur ce que chacun sait de façon démontrable de l'autre, et rares celles qui dureraient un tant soit peu, si la foi n'était pas aussi forte, et souvent même plus forte, que les preuves rationnelles ou même l'évidence ! – de même, sans la confiance, la circulation monétaire s'effondrerait ».

La nécessité de la confiance pour la stabilisation de l'ordre social apparaît dès lors que l'ordre social n'est plus considéré comme naturel ou divin mais comme une institution humaine. Ce besoin d'une culture de la confiance résulte de l'indétermination des relations entre des acteurs sociaux dont la liberté rend la vie sociale imprévisible. Cette nécessité trouve ainsi sa source dans la contingence même de tout ordre social. C'est ce que, en prolongeant des analyses de Talcott Parsons, Niklas Luhmann cherche à mettre en évidence à partir du concept de « double contingence ». Celle-ci désigne une situation originaire où les individus ne savent pas comment les autres vont réagir à leur propre agir. Le champ du possible est alors beaucoup

trop élevé pour permettre des actions sociales. Pour sortir de cette situation paralysante, les acteurs sociaux doivent pouvoir former des attentes d'attentes, c'est-à-dire des attentes au sujet des attentes des autres acteurs et ainsi structurer un champ du possible.

Du fait de cette contingence de l'ordre social, la confiance apparaît comme cette disposition antérieure au contrat qui rend possible et structure les relations sociales. Le contrat lui-même ne lie que si les contractants s'apparaissent mutuellement comme fiables. Thomas Hobbes avait déjà perçu ce rôle constitutif de la confiance et montré que la peur qu'inspire le souverain ne peut suffire à garantir un ordre social durable. Le contrat social fondateur permet de substituer à la défiance qui caractérise l'état de nature une double confiance : celle dans le souverain qui doit garantir la sécurité et celle dans les autres citoyens qui doivent respecter le contrat. Selon nous, cette nécessité sociale d'une culture de la confiance peut être envisagée selon trois perspectives : (1) comme vecteur de la solidarité, (2) comme réduction de la complexité et (3) comme facilitation de la coopération entre agents libres.

Selon une première approche, inspirée par la théorie des jeux, l'ordre social requiert que les acteurs sociaux se fassent une représentation rationnelle de la conduite probable des autres acteurs. La confiance signifie ici que les individus doivent considérer que les autres individus respecteront probablement leur engagement. A certains égards, l'approche de Talcott Parsons s'inscrit dans une telle perspective. Il cherche en effet à comprendre comment un ordre social est possible dans une démocratie où les acteurs sociaux poursuivent leur propre intérêt et choisissent librement leurs activités. Comme Durkheim, il estime que l'ordre social ne peut pas reposer sur le seul intérêt des individus et que la cohésion entre les actions individuelles n'est possible que par l'intégration de valeurs et de normes communes.

Tout le problème est alors de comprendre comment ces normes communes parviennent à motiver les acteurs sociaux. Selon le sociologue fonctionnaliste, l'intégration sociale requiert la solidarité, comprise comme la capacité de mettre en accord les individus d'un système avec les besoins intégratifs de celui-ci, d'empêcher les comportements déviants et par là de favoriser les conditions d'une coopération harmonieuse. Dans ces conditions, la confiance est la croyance d'un individu que les autres vont subordonner leur intérêt personnel à celui de la collectivité en l'accordant aux normes sociales et, partant, assumer leur responsabilité sociale. On ne monte dans un téléphérique que parce qu'on pense que les services de maintenance ont fait leur travail consciencieusement.

Une approche socio-historique permet de préciser la fonction sociale de la confiance. Ce n'est en effet qu'avec la modernité, que la confiance devient un fondement du tissu social qui ne repose plus uniquement sur la familiarité. Elle n'est d'ailleurs conçue comme un mécanisme fondamental des

relations sociales qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle. Cette préoccupation n'a cessé de croître au cours du XIX^e siècle et a culminé à partir du dernier tiers du XX^e siècle. Cela ne signifie pas que les sociétés traditionnelles aient ignoré la confiance. Cependant celle-ci ne fut appréhendée comme constitutive de la société qu'avec les transformations radicales que connues la société à partir de la fin du XVIII^e siècle.

Dans un récent article de la Revue du MAUSS permanente, le sociologue Albert Bastenier s'arrête sur cette question de la confiance et s'étonne du peu d'études qui ont été consacrées à ce thème dans les sciences sociales. A la fois cause et conséquence de la crise financière de 2007, la perte de confiance est aujourd'hui "au centre des préoccupations" note ce professeur au département de sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain. Cette perte de confiance dépasse selon lui largement le cadre de la crise économique et "affecte l'entièreté de notre communauté de destin". La crise de la confiance s'expliquerait par les politiques néolibérales mises en place à la fin des années 1970 et qui auraient donné à l'argent le rôle qui était attribué jusqu'alors à la confiance, au mépris de tout questionnement sur ce qui fait le lien social. Malgré sa centralité, le thème de la confiance n'aurait que peu été étudié en sciences sociales.

L'auteur part du constat que "nous ne savons pas très bien comment s'établissent les mécanismes de confiance [...] comme si les subtils entrelacs des choses de la vie dispensaient ou empêchaient de voir sur quoi reposent nos interactions réciproques." Pour Simmel, Weber et Durkheim, ce qui permet l'existence d'une société ce sont bien des interactions sociales basées sur la confiance. Mais les fondateurs de la sociologie, en raison du caractère "trop psychologique" du principe de confiance qui risquait de nuire à cette science en construction, préférèrent ne pas l'étudier. Seul Albert O. Hirschman aurait su prendre en compte, au-delà des simples intérêts rationnels, le rôle des émotions (et de la confiance) dans les conduites sociales. L'intérêt de la sociologie pour le thème de la confiance s'est considérablement accru ces dernières années, en particulier dans les pays anglo-saxons mais aussi en Allemagne. On ne peut donc plus aujourd'hui partager le constat de Niklas Luhmann, qui estimait que « la confiance n'a jamais été un thème du *mainstream* sociologique ».

Cet intérêt est incontestablement lié à la conscience d'être entré dans une phase avancée de la modernité, caractérisée par une différenciation fonctionnelle très poussée, un anonymat accru, un développement des structures organisationnelles, un accroissement des risques et un déclin des formes traditionnelles d'appartenance au profit d'un univers marqué par une réflexivité à l'égard des modèles sociaux. Cette « obsession de la modernité » prend aussi sa source dans une crise de la confiance : à l'égard des institutions démocratiques et de leur capacité à résoudre les problèmes auxquelles nos sociétés sont confrontées ; mais aussi à l'égard de l'industrie et des développements technologiques qui font courir des

risques perçus comme de plus en plus menaçants. Une culture de la méfiance se propage dans des champs toujours plus étendus de la vie sociale.

Il est vrai que les recherches sur la confiance sont souvent restées très abstraites et ont peu recouru aux enquêtes empiriques. On ne peut évidemment que le regretter ; mais il se peut que cela tienne à la nature même de la confiance. Son analyse empirique présente en effet de grandes difficultés. Il existe certes des enquêtes d'opinion qui interrogent sur la confiance en des personnes ou des institutions. Elles donnent cependant des informations très lacunaires sur les opinions et les comportements réels des individus. Elles confondent aussi parfois la confiance avec l'espoir, le souci ou l'assurance. Enfin, il n'est pas exclu que l'analyse concrète de la confiance soit entravée par l'insuffisance de sa conceptualisation et de sa théorisation de la confiance, qui seules peuvent donner sens aux données factuelles.

3.3 De la confiance personnelle à la confiance systémique

En sus de son anonymat, la société moderne se définit par sa différenciation en systèmes doués d'une fonction propre. Cela a pour conséquence que la confiance nécessaire à la cohésion sociale ne peut plus être dirigée uniquement vers des personnes : une confiance envers les systèmes et leurs médias symboliques est elle aussi requise. Georg Simmel a été le premier à percevoir cette évolution. A ses yeux, le comportement interpersonnel de la société moderne se caractérise par le fait que « la motivation et la régulation de ce comportement ... se sont objectivées de telle sorte que la confiance ne requiert plus une connaissance réellement personnelle ». Dans la société moderne, les relations sociales sont médiatisées par des « marques symboliques », comme l'argent. L'économie moderne, fondée sur le crédit, requiert une confiance à la fois dans le gouvernement émetteur et dans la « sphère économique ». Il en conclut que « le sentiment de sécurité personnelle qu'assure la possession de l'argent est peut-être la forme et l'expression la plus concentrée et la plus aigüe de la confiance dans l'organisation et dans l'ordre étatico-social ».

Niklas Luhmann prolonge les analyses de Simmel en lui donnant une interprétation systémique. Selon lui, la société moderne hautement complexe et différenciée requiert avant tout une confiance dans les systèmes et leurs « médias symboliquement généralisés de communication » que sont l'argent, le pouvoir ou l'amour. Il fait ainsi le constat que « à mesure que s'accroît la besoin de complexité et qu'apparaît l'autre homme comme *alter ego*, en tant que co-responsable de cette complexité et de sa réduction, la confiance doit être élargie et elle doit repousser la familiarité du monde originellement évidente, sans toutefois pouvoir la remplacer totalement. Elle se transforme en une confiance systémique ». C'est d'ailleurs cette confiance dans les systèmes qui manifeste le mieux la contingence et le risque propres à la modernité : « Au sein de la confiance systémique s'exprime la

conscience du fait que toutes les opérations sont produites, que toutes les actions ont été décidées en comparaison d'autres possibilités. La confiance systémique se fonde sur des processus explicites de réduction de la complexité, donc sur des hommes, et non sur la nature ». Mais que devient la confiance personnelle dans la société moderne ? L'extension de la confiance systémique ne lui a pas fait perdre de son importance. La société moderne ne réduit pas à une masse d'individus aliénés et indifférenciés : les organisations, mêmes les plus bureaucratiques, requièrent une confiance dans les personnes.

3.4 La crise de la confiance des sociétés contemporaines

Alors que la confiance procure un indispensable sentiment de sécurité dans notre rapport aux autres et au monde, les sociétés contemporaines sont confrontées à une profonde crise de confiance qui se manifestent notamment par une défiance à l'égard des institutions et des systèmes. La crise économique et l'explosion du chômage qu'elle provoque ont suscité un sentiment d'insécurité et de vulnérabilité. La flexibilité du travail, favorisée par le libéralisme économique, génère de nouvelles formes de précarité et empêche les salariés qui accumulent les contrats à durée déterminée de se projeter avec assurance dans l'avenir. Une telle défiance peut déboucher sur du fatalisme. Nous ne faisons plus confiance dans les institutions politiques ou le système économique pour résoudre les problèmes dans la société ; mais nous renonçons pourtant à les modifier ou nous en soustraire. L'usage de Facebook est de ce point de vue significatif. Nous savons que ce réseau social utilise nos données personnelles à des fins commerciales ; mais nous continuons à en faire usage pour entretenir nos relations personnelles ou pour parfaire notre présentation de nous-mêmes.

La défiance à l'égard des systèmes experts se manifeste quant à elle par un repli sur des formes de socialité fondées sur la confiance personnelle et par une re personnalisation de la confiance systémique. Le populisme et le fascisme représentent assurément des modes de cette re personnalisation. Le populisme s'alimente en effet d'une méfiance à l'égard des institutions politiques et cherche à faire reposer la confiance sur les qualités charismatiques du *leader* en cherchant à créer une intimité artificielle et parfois quasi religieuse avec le « peuple ». Enfin, la prolifération des lois dans des champs les plus divers témoigne d'un recul inquiétant de la régulation sociale par la confiance. On peut voir dans cette extension de la juridicisation au détriment de l'intégration sociale par la confiance une des formes de ce que Jürgen Habermas nomme la « colonisation du monde de la vie » par la rationalité systémique. Cet effritement d'une communication dialogique fondée sur la confiance met incontestablement en péril la transmission du sens par la culture, l'intégration sociale et la socialisation des individus. La confiance peut donc se définir comme un système d'attentes

récioproques, comme norme d'obligation et de coopération (« en te faisant confiance, je t'oblige à coopérer »). Faire confiance, c'est (littéralement, d'ailleurs : *credere*, croire, mais aussi : confier en prêt) créditer l'autre, le placer en situation de débiteur.

Du coup, l'incertitude du comportement de l'autre, phénomène traité dans la littérature à l'aide d'une réaction de défiance (ne pas s'exposer à l'opportunisme d'autrui) peut ici être traité au regard d'une stratégie de confiance : exprimer sa confiance en l'autre, c'est exprimer une alliance, une solidarité dans l'action. Thomas Hobbes a souligné l'importance de la confiance dans la construction du corps social et de l'Etat moderne. Les individus vivent dans un état de guerre souvent réduit à l'expression d'une défiance vis-à-vis des autres individus. Cet état de guerre est l'expression de l'envie ou de la haine. La confiance revient à soumettre sa propre volonté à la volonté du Léviathan, ce qui signifie que cette soumission est plus qu'un simple consentement : on abandonne son droit à gouverner parce qu'on a confiance dans l'Etat, entendu par Hobbes comme le *civitas*. En effet, ce dernier distingue deux types d'états dans le chapitre 17 du *Leviathan* : l'état par acquisition, né de la confiance (terme employé au demeurant par Hobbes) et l'état par institution. Cette confiance dans les institutions est essentielle et conditionne l'état d'esprit du corps social. Ainsi, en matière de corruption, un Etat qui ne dispose pas de serviteurs fidèles, peut difficilement empêcher le développement d'une corruption généralisée et qui touche l'ensemble du corps social (La Corruption de la République de Yves Meny paru en 1992 rappelle ce lien entre l'Etat et la société civile).

En somme, on peut retenir que la politique béninoise a évolué en dents de scie avec surtout un espoir de développement observé au niveau de la première période (1960-2006). Cet optimisme a été vite étouffé à la seconde période (2006-2016) avec, en toile de fond la corruption ambiante, le favoritisme, le clientélisme, les scandales de tous genres, la détérioration du climat politique et des frustrations en gestation. Les échéances électorales ont souvent ouvert la voie à une nouvelle saison de transhumance au Bénin. Selon 88% de nos répondants, la transhumance serait immorale, amoral, indigne et non vertueuse. L'encourager, mieux la banaliser ou la tolérer serait une honte pour une société ou une communauté comme la nôtre qui tient encore à certaines valeurs éthiques et morales. C'est un fléau pour la démocratie en ce sens qu'elle instrumentalise les élus en quête de quelques avantages matériels et de promotion politique.

IV. CONCLUSION

Cette construction repose notamment sur la force du lien social. Ce dernier reste confronté inéluctablement à des tensions qui se manifestent en termes de confiance, de défiance ou de méfiance vis-à-vis des concitoyens, des pouvoirs publics ou de l'Avenir. Notre société moderne est née de la capacité à surmonter les peurs en recherchant constamment le progrès au risque de sombrer dans le culte de la

performance. Si les « Trente Glorieuses » ont pu symboliser en quelque sorte l'avènement de la « société de confiance », les différentes crises qui secouent la société contemporaine témoignent d'une perte de confiance du corps social. Ces crises se manifestent de plusieurs façons et peuvent signifier une méfiance des individus ou de la société prise dans son ensemble. Dans quelle mesure cette méfiance n'est-elle pas de nature à se transformer en défiance ou de mener à une perte de cohésion sociale ou d'adhésion aux valeurs collectives et individuelles ?

Si les désillusions de la société de confiance sont réelles, la nécessité de surmonter la société de défiance repose sur un contrat social renouvelé. Toute société a besoin de se bâtir autour de la confiance du corps social : confiance entre concitoyens, vis-à-vis des institutions et confiance dans le devenir du corps social. Cette nécessité est aussi une valeur qui a pu parfois revêtir un caractère quasi-idéologique. Au terme de cette réflexion, il se dégage que le rôle d'un parti politique est de contrôler les actions politiques menées par le gouvernement et s'y oppose s'il n'est pas d'avis. Ce faisant, il apporte sa contribution à la gestion du pays dans l'intérêt supérieur de celui-ci.

Malheureusement au Bénin, cette assertion n'est pas vérifiée au point où pendant l'élection présidentielle de 2016, le peuple a dû confier la destinée politique du pays à une autre catégorie d'hommes pour animer la vie politique : « les hommes d'affaires » appelés encore opérateurs économiques. Ce désaveu cinglant de la traditionnelle classe politique béninoise trouve son fondement dans un décryptage de la politique béninoise depuis le renouveau à nos jours. Les causes socio-anthropologiques de cet état de fait ont pour noms la transhumance politique devenue un sport national, le manque de conviction des partis politiques à travers les alliances contre nature, l'impunité, la corruption généralisée et le népotisme. La confiance, qui repose pour partie sur des ressorts psychologiques, a alors besoin de l'exemplarité de ceux qui servent l'intérêt général.

V. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Akrouf, H. (2005), « Nature et antécédents de la confiance interpersonnelle entre client-fournisseur en milieu industriel », *Management et avenir*, 4, p. 27-57. DOI : [10.3917/mav.004.0027](https://doi.org/10.3917/mav.004.0027).
- ✓ Albert Bastenier, "La confiance dévorée par l'économie", *Revue du MAUSS permanente*, 2 février 2010.
- ✓ Bailey F. G., (1971). *Les règles du jeu politique*. Paris, PUF.
- ✓ Bako-Arifari N., (1995). *Démocratie et logiques de terroir au Bénin*. Politique Africaine, 59 : 7-24.

- ✓ Balandier G., (1967). *Anthropologie politique*. Paris, PUF (Collection Quadrige, 1984).
- ✓ Balandier G., (1971). *Sens et puissance*. Paris, PUF (Collection Quadrige, 1981) : 13-73.
- ✓ Barnes J. A., (1968). "Networks and political process", in *Local-level politics: social and cultural perspectives*, Swartz Marc J. (ed.), Chicago, Aldine: 107-130.
- ✓ Bierschenk T., 1988. *Development projects as arenas of negotiation for strategic groups*. Sociologia Ruralis, 28 (2/3) : 146-160.
- ✓ Bierschenk T., (1995). *Rituels politiques et construction de l'identité ethnique des peuls au Bénin*. Cahiers des Sciences Humaines, 31 (2) : 457-484.
- ✓ Bierschenk T. et al. (eds.), (1997). *Les courtiers locaux du développement*. Paris, Karthala- APAD.
- ✓ Gagné A.M. (2015) « La confiance et le soupçon », *Communication* [En ligne], Vol. 29/1 | 2011, mis en ligne le 13 septembre 2013, consulté le 12 août 2015. URL : <http://communication.revues.org/2451> ; DOI : 10.4000/communication.2451
- ✓ Le Bouter F. (2014), « Formes et fonctions de la confiance dans la société moderne », document téléchargé et consulté le 17/02/2017 à 20h35. Publié le 24 juin 2014 dans le dossier 2014 – la confiance.
- ✓ Long N., (1989a). Introduction: the reason d'être for studying rural development interface, in *Encounters at the interface. A perspective on social discontinuities in rural development*, Long N. (ed.), Wageningen, Agricultural University: 1-10.
- ✓ Niklas Luhmann, (2006) *La confiance*, Paris, pour la traduction française, p. 26.
- ✓ Niklas Luhmann, (2001) « Vertrautheit, Zuversicht, Vertrauen : Probleme der Alternativen » in Martin Hartmann, Claus Offe (dir.), *Vertrauen. Die Grundlage des sozialen Zusammenhalts*, Francfort-sur-le-Main/New York, p. 143.
- ✓ Olivier De Sardan J-P., (1993). *Le développement local comme champ politique local*. Bulletin de l'APAD, 6, Marseille : 11-18.
- ✓ Olivier de Sardan J-P. (1993), Bierschenk T. *Les courtiers locaux du développement*. Bulletin de l'APAD, 5: 71-76.
- ✓ Peyrefitte A. (1995) *La société de confiance*, Paris, Odile Jacob.
- ✓ PNUD, (2000) *Etudes Nationales de Prospectives à Long Terme, Bénin 2025 ALAFIA, Stratégie de Développement du Bénin à Long Terme*, Cotonou, CACI Bénin, 2000, p91.